

**Le Président**

Tél. : 03.26.69.40.24  
Fax : 03.26.21.49.81  
Courriel : savaryrp@cg51.fr

Monsieur Jean Perrissin  
Directeur de l'Orange Bleue  
Rue Auguste Choisy  
51300 Vitry le François

Châlons-en-Champagne,  
Le

Monsieur le Directeur,

Mon attention a été appelée, en tant que responsable d'exécutif financeur de l'Orange Bleue, par l'association d'élus contre les violences faites aux femmes à propos de la programmation du rappeur Orelsan le 30 mai 2009 dans cette salle de spectacle.

J'ai été très choqué par la violence qu'expriment les textes de ce chanteur vis-à-vis des femmes. Cette incitation à la haine ne saurait être tolérée au nom de la liberté d'expression artistique.

Sans méconnaître la nécessaire autonomie de fonctionnement de l'institution culturelle que vous dirigez, je me permets de vous alerter sur ce point. Comme expliquer à nos concitoyens qu'une scène artistique fonctionnant grâce à des concours financiers publics serve de tribune à l'expression de propos bafouant le droit à la dignité des femmes, le respect de leur corps et leur intégrité ? Cette question me semble se poser avant d'autant plus d'acuité que les collectivités agissent en matière sociale aux côtés de l'Etat pour lutter contre les violences de toute nature faites aux femmes. La cohérence la plus élémentaire nous impose de ne pas cautionner des spectacles qui en font l'apologie.

Pour l'ensemble de ces raisons, je vous remercie de bien vouloir m'apporter toutes les précisions utiles justifiant la programmation de ce concert.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

René-Paul SAVARY

